

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 FEVRIER 2017 (20 HEURES)

SEANCE ORDINAIRE

CONVOCATION : 2 février 2017

PRESENTS : MM. PERIER Claude, LECONTE Marie-France, SAUVEY Jean, BUFFARD Christine, GALMEL Isabelle, FERRAND Marie-Pierre, JARDIN Rodolphe, LE BEC Arnaud (20 heures 15), OGER Benoît (20 heures 21), LEGER Jean-Luc.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSE(S): MM. ROTT Yannick, LEREBOURG Elisabeth (pouvoir donné à Madame Marie-France LECONTE), ROUCHERE Anne-Marie (pouvoir donné à Monsieur Claude PERIER), LEVILLAIN Isabelle (pouvoir donné à Monsieur Arnaud LE BEC).

ABSENT(S) : MM.

Madame Isabelle GALMEL a été élu(e) secrétaire conformément à l'article L 2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avoir demandé aux conseillers s'ils avaient des remarques à formuler, le compte-rendu du conseil municipal du 23 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Accord des conseillers à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à ajouter les points supplémentaires suivants à l'ordre du jour :

- Adhésion de la CMB au pôle métropolitain Caen Normandie métropole
- Création d'un CT (comité technique) et d'un CHSCT (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) communs
- Autorisation donnée au Maire pour signer la convention relative à l'utilisation provisoire d'une classe de l'école

En réponse à Monsieur JARDIN qui avait demandé à ce que soit abordé en réunion de conseil le sujet des associations, Monsieur le Maire indique que ce point sera vu en questions diverses.

ADHESION AU POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération établi par les services de la CMB et relatif à l'adhésion de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage au pôle métropolitain Caen Normandie métropole. Il est proposé à chaque conseil municipal des communes regroupées au sein de la communauté de communes d'accepter cette adhésion qui, financièrement, entraînera un coût de quelques centimes d'euros par habitants.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité des votants (une abstention), le conseil municipal de Bricqueville la Blouette, émet un avis favorable à ladite adhésion. **DEL 2017/001**

CREATION D'UN CT ET CHSCT COMMUNS

La disparition de la CBC a entraîné la disparition du CT et CHSCT communs et il y a lieu de reprendre une délibération pour créer ces CT et CHST communs à la nouvelle communauté de communes et à plusieurs communes (formant l'ancienne CBC).

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération établi par les services de la CMB.

- 20 heures 15, arrivée de Monsieur Arnaud LE BEC –

Pour répondre à Monsieur LEGER, Monsieur le Maire explique que ce sont deux organismes statutaires qui doivent être mis en place puisqu'obligé par la loi.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, avis favorable des conseillers. **DEL 2017/002**

AUTORISATION DONNE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION PROVISoire D'UNE CLASSE DE L'ECOLE

Suite à l'accord verbal de la communauté de communes, il y a lieu d'entériner cet accord par la signature d'une convention et Monsieur le Maire d'en donner lecture. Pour ce qui concerne le remboursement d'internet, Monsieur SAUVEY précise que ce point est à retirer dans la mesure où internet est pris en charge par la commune.

- 20 heures 21, arrivée de Monsieur Benoît OGER –

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorisation est donnée au Maire pour signer la convention. **DEL 2017/003**

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : UN MEMBRE TITULAIRE ET UN MEMBRE SUPPLEANT

Cette commission est en charge d'évaluer les transferts de charges des communes vers la communauté de communes ou de la communauté de communes vers les communes (rétrocessions de compétences par exemple).

Madame Marie-France LECONTE est désignée membre titulaire
Monsieur Jean SAUVEY est désigné membre suppléant. **DEL 2017/004**

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL : DELIBERATION DONNANT HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal donne habilitation au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche à souscrire pour le compte de la commune de Bricqueville la Blouette des contrats d'assurance auprès d'une ou plusieurs entreprises d'assurances agréées. **DEL 2017/005**

VENTE CHAUFFE-EAU

A l'unanimité des votants, accord des conseillers pour la vente du chauffe-eau au prix de 100 €. **DEL 2017/006**

TRAVAUX SUR BÂTIMENT MAIRIE/SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rend compte de la première réunion de chantier qui a eu lieu mardi 24 janvier 2017 et de la deuxième réunion qui a eu lieu ce matin.

Pour information, les réunions de chantier auront lieu chaque jeudi matin à 9 heures.

A priori, la fin du chantier est prévue pour fin octobre 2017.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS

1. La commission travaux s'est réunie hier soir et Monsieur le Maire de rendre compte des points abordés.
2. Madame BUFFARD rend compte de l'avancée du recensement de la population avec des agents recenseurs performants.
3. Madame LECONTE fait le point sur les écoles du RPI. S'ensuit une discussion sur le problème rencontré avec la fermeture d'une classe sur le RPI suite aux conclusions du cabinet en charge de la carte scolaire mal interprétées par la CMB. Madame LECONTE précise bien qu'aucune fermeture n'est envisagée. A ce jour, 111 élèves sont inscrits sur base-élèves. Monsieur le Maire ajoute que les maires de Tourville, Bricqueville et Heugueville ont adressé un courrier commun à Monsieur l'inspecteur d'académie ; lecture en est faite aux conseillers. Il précise que Monsieur le Député est intervenu auprès du Préfet. Madame LECONTE fait état du remplacement de Madame Lejolivet, en arrêt maladie pour une semaine car grippée, remplacement assuré par certains élus bénévoles, Monsieur Vaudour et un parent d'élève. Est aussi abordé le sujet des repas servis à la cantine (qualité, variété, prix etc), chaque conseiller étant invité à venir se rendre compte sur place. Il est décidé de se renseigner sur d'autres solutions (par exemple repas confectionnés par le centre PEP d'Hauteville sur Mer, nourriture plus bio, etc). Affaire à suivre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COUTANCES MER ET BOCAGE : DESIGNATION AUX COMMISSIONS

Monsieur le Maire donne lecture des différentes commissions créées par la CMB. Se positionnent sur les commissions suivantes :

- Madame BUFFARD > développement social
- Madame LECONTE > affaires scolaires et périscolaires
- Monsieur PERIER > voirie
- Madame FERRAND > culture et patrimoine
- Monsieur SAUVEY > développement durable

- Monsieur ROTT > eau et assainissement
- Monsieur LE BEC > sports
- Monsieur PERIER > finances

ABANDON DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Ce sujet a été abordé en commission travaux. Après avoir évoqué et étudié différentes solutions, il en résulte que le sarclage à la main reste encore la meilleure solution. Pour Monsieur JARDIN, il faut diminuer les surfaces à sarcler, en augmentant les surfaces de gravier et en privilégiant l'engazonnement. Il faudra, de même, prévoir une communication auprès des administrés afin de les sensibiliser à cette nouvelle façon de procéder.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal est favorable à l'embauche de Monsieur Vaudour une journée de plus par semaine pour la période allant du 1^{er} mars au 31 octobre.

DEMANDE A EXAMINER DISTRIBUTEUR DE PAIN SUR LA COMMUNE

Suite au démarchage d'un fabricant-vendeur de distributeurs automatiques de pain frais et viennoiseries, le conseil municipal est sollicité pour la pose de cette machine sur la place de la mairie ; cette mise à disposition serait pratiquement sans aucun coût pour la commune si ce n'est la dépense d'électricité ; le vendeur précise que le boulanger du Pont de la Roque pourrait approvisionner le distributeur. Après renseignements obtenus auprès du boulanger, Monsieur le Maire explique que ce dernier privilégie l'installation de ce genre de machine auprès de sa boulangerie. Une discussion s'ensuit au sein du conseil. Dans l'immédiat, Monsieur le Maire va contacter le vendeur pour renseignements concernant son branchement électrique. Affaire à suivre.

QUESTIONS DIVERSES

Bien que le conseil municipal n'ait pas vocation à s'immiscer dans les affaires internes des associations, Monsieur le Maire donne suite à la requête de Monsieur JARDIN d'entendre Monsieur LE BEC, Président de l'association Bouge ta Blouette, relater la rencontre qui a eu lieu entre l'association Saint Jouvin et l'association Bouge ta Blouette.

- 22 heures 10, arrivée de Madame Elisabeth LEREBOURG -

La commission travaux s'est penchée sur le fleurissement de la commune ; il est proposé d'augmenter la surface de massifs. Après discussion, il est prévu, lundi prochain à partir de 17 heures 30, de faire le tour de la commune afin de visualiser les endroits à planter. Une commande en découlera.

Sentier d'interprétation et de découverte sur la voie verte : en partenariat avec la mairie de Saint Pierre et le lycée agricole (pour la fabrication des panneaux), un travail de sensibilisation du public au respect de la nature et de la biodiversité est engagé.

Monsieur LEGER évoque des problèmes de dégradation de zones humides au niveau du chemin des Moulins (arrachage de haies, etc par un particulier).

Prochaine réunion de conseil, le jeudi 9 mars 2017 à 20 heures.

Séance levée à 22 heures 28

DEL 2017/001 – DEL 2017/002 – DEL 2017/003 – DEL 2017/004 – DEL 2017/005 – DEL 2017/006.

Signent au registre MM. :

PERIER Claude	LECONTE Marie-France	SAUVEY Jean	JARDIN Rodolphe
LE BEC Arnaud	GALMEL Isabelle	OGER Benoît	BUFFARD Christine
FERRAND Marie-Pierre	LEGER Jean-Luc	LEREBOURG Elisabeth (22h10)	